

CAP

Art du bois op- tion marqueteur



Compétences globales

Les arts du bois couvrent les activités relatives à l'utilisation, au travail et à la décoration des bois de toutes essences à des fins esthétiques.

Le façonnage artistique du bois a pour objet la réalisation d'éléments incrustés effectués selon les techniques traditionnelles et leurs perfectionnements éventuels dans un souci de qualité esthétique et technique, en vue de la fabrication, de la remise en état ou de la transformation d'objets ou éléments décoratifs de style ancien ou contemporain.

Il doit être capable de :

- comprendre et utiliser les documents et données définissant un ouvrage, en reconnaître et respecter le style,
- choisir et débiter le bois, affûter les outils; préparer les outillages manuels et mécaniques,
- effectuer le tracé de la pièce; exécuter, à niveau de compétence, tous les travaux en appliquant les techniques appropriées et en respectant les consignes de sécurité, en vue d'effectuer les marqueteries.

Objectifs de formation

Etude préparatoire à l'ouvrage à réaliser

Préparation des outils

- Choix et affûtage
- Réalisation

Préparation des machines

- Mise en place des outils
- Réglage
- Protection

Choix et préparation des placages

- Report du dessin original et collage des éléments
- Réalisation des fonds
- Découpe de l'entaille et des éléments, exécution des zones d'ombre
- Incrustation sur papier encollé, finition
- Placage de la marqueterie sur le support

Règlement d'examen

Les épreuves se passent en examen ponctuel.

EP1 : Étude d'un ouvrage de marqueterie

EP1 : Chef d'oeuvre

EP2 : Dessin d'art appliqué

EP2 : Dessin technique

EP3 : Technologie Générale

EP3 : Technologie de Spécialité

EP4 : Histoire des styles des arts du bois

Méthodes utilisées

Presentiel:

- Cours en salle / institut pédagogique
- Travail de groupe avec ou sans outil informatique
- Utilisation de l'outil numérique
- Retours d'expérience entreprises, professionnalisations - livret d'apprentissage

Distanciel:

- synchrone (visio), asynchrone (mails) en fonction des impératifs

Modalités d'évaluations

- Au moins une évaluation par année, par matière adaptée au type d'épreuve préparée (oral, écrit, pratique)
- Examen blanc

Accessibilité



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Ne pas hésiter à contacter notre référente handicap Mme Marielle HILAIRE.



Qualités requises

- ◆ Sens artistique et créatif
- ◆ Meticuleux
- ◆ Minutie, goût de la précision
- ◆ Aptitudes aux relations humaines
- ◆ Sens des responsabilités
- ◆ Autonomie
- ◆ Bonne résistance physique
- ◆ Sens de l'observation et habilité

Prérequis

La formation se prépare en alternance sous contrat d'apprentissage (de 16 à 29 ans, pas de limite d'âge pour les personnes ayant une RQTH).

Le Certificat d'Aptitude Professionnelle Art du bois option marqueteur est ouvert aux candidats titulaires du CAP Ebéniste.

Attention, l'admission ne sera définitive qu'après avoir signé un contrat d'apprentissage.

L'IFP 43 accompagne les entreprises dans la rédaction du projet et du contrat d'apprentissage.

Délai d'accès:

Il est individualisé en fonction de la période et du traitement administratif.

Entrée: fin septembre-début octobre

Sortie: juin

Débouchés

Plusieurs possibilités s'offrent aux titulaires du Certificat d'Aptitude Professionnelle Art du bois option marqueteur:

- **Accès direct à l'emploi**
 - ◆ A l'issue de la formation
Ouvrier marqueteur / ébéniste
 - ◆ A moyen terme :
Responsable d'équipe
Chef d'atelier, artisan
- **Poursuite d'étude**
 - ◆ BTM Ebéniste (proposé à l'IFP 43)
 - ◆ BTMS Ebéniste option restauration de mobilier ou conception et fabrication de mobiliers contemporains (proposé à l'IFP 43)

Infos pratiques



Public cible:

Toutes personnes souhaitant évoluer dans le métier et titulaire du CAP Ebéniste.



Diplôme:

CAP, niveau 3.



Type de formation:

Formation en alternance,
1 semaine en CFA et 2 semaines en entreprise.



Durée:

1 année de formation dont 420h en centre et 1225h en entreprise (base 35h semaine).



Tarif:

Formation gratuite en apprentissage et financée par les OPCO (opérateurs de compétences)



Atelier marqueterie - IFP 43

www.ifp43.fr

Plus d'information



Institut de Formation Professionnelle 43
Centre de Formation d'Apprentis Interprofessionnel de Haute-Loire

220 Rue des Camélias 43370 Bains

Tél. : 04 71 57 98 00 - contact@ifp43.fr